

AMUNDI ACTIONS EURO ISR - P

REPORTING

Communication
Publicitaire

31/07/2023

ACTION ■

Article 8 ■ Label ISR

Données clés (Source : Amundi)

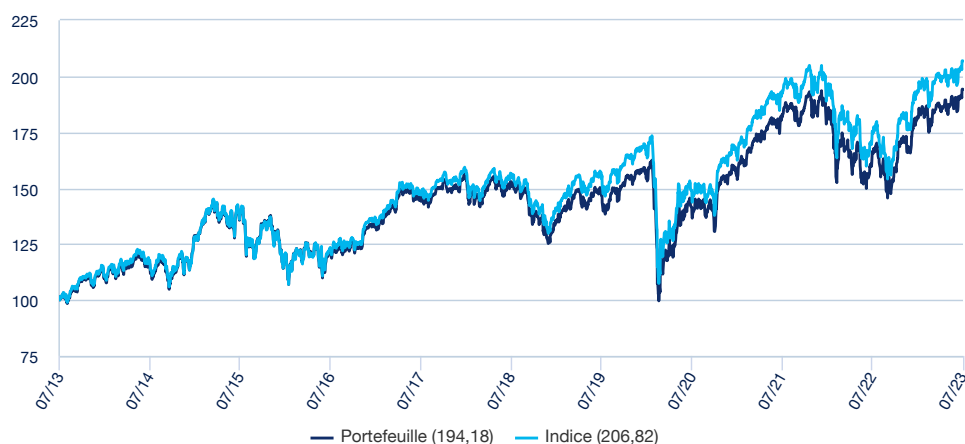
Valeur Liquidative (VL) : **206,84 (EUR)**
Date de VL et d'actif géré : **31/07/2023**
Code ISIN : **FR0010458745**
Actif géré : **434,53 (millions EUR)**
Devise de référence du compartiment : **EUR**
Devise de référence de la classe : **EUR**
Indice de référence : **MSCI EMU**
Notation Morningstar "Overall" © : **3 étoiles**
Catégorie Morningstar © :
Actions Zone Euro Grandes Cap.
Nombre de fonds de la catégorie : **1164**
Date de notation : **31/07/2023**

Objectif d'investissement

L'équipe de gestion vise à obtenir une performance supérieure ou égale à l'indice MSCI EMU en investissant dans les principales valeurs de la zone euro selon les principes de l'Investissement Socialement Responsable (ISR). Cette gestion se caractérise par l'intégration de critères extra-financiers liés au développement durable, dits ESG (Environnement, Social, Gouvernance) en complément des critères financiers traditionnels dans les processus d'analyse et de sélection de valeurs. Les titres sont sélectionnés dans toutes les branches d'activité, sans exclusion sectorielle.

Performances (Source : Fund Admin) - Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

Evolution de la performance (base 100) * (Source : Fund Admin)



Performances glissantes * (Source : Fund Admin)

	Depuis le	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis le
	30/12/2022	30/06/2023	28/04/2023	29/07/2022	31/07/2020	31/07/2018	31/07/2013	14/05/1999
Portefeuille	17,21%	1,91%	3,93%	16,73%	42,20%	27,15%	94,18%	106,84%
Indice	17,50%	1,92%	3,19%	17,84%	43,94%	32,18%	106,82%	-
Ecart	-0,29%	-0,01%	0,74%	-1,11%	-1,74%	-5,04%	-12,63%	-

Performances calendaires * (Source : Fund Admin)

	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013
Portefeuille	-12,87%	21,93%	-0,22%	22,18%	-13,87%	12,06%	2,02%	10,55%	4,93%	22,00%
Indice	-12,47%	22,16%	-1,02%	25,47%	-12,71%	12,49%	4,37%	9,81%	4,32%	23,36%
Ecart	-0,40%	-0,23%	0,80%	-3,29%	-1,16%	-0,43%	-2,35%	0,74%	0,61%	-1,36%

* Source : Fund Admin Les performances sont calculées dans la devise de référence, sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion. (1) Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. La valeur des investissements peut varier à la hausse ou à la baisse selon l'évolution des marchés.

Indicateur de risque (Source : Fund Admin)



⬇ Risque le plus faible

⬆ Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit pendant 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Caractéristiques principales (Source : Amundi)

Forme juridique : **SICAV**
Date de création de la classe : **16/04/1999**
Eligibilité : **Compte-titres, Assurance-vie**
Eligible PEA : **Oui**
Affectation des sommes distribuables : **Capitalisation**
Souscription minimum : 1ère / suivantes :
1 millième part(s)/action(s)
Limite de réception des ordres :
Ordres reçus chaque jour J avant 12:25
Frais d'entrée (maximum) : **2,50%**
Frais courants : **1,19% (prélevés)**
Frais de sortie (maximum) : **0,00%**
Durée minimum d'investissement recommandée : **5 ans**
Commission de surperformance : **Non**

Indicateur(s) glissant(s) (Source : Fund Admin)

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Volatilité du portefeuille	16,93%	15,66%	21,22%	18,72%
Volatilité de l'indice	16,80%	15,48%	21,08%	18,59%

* La volatilité est un indicateur statistique qui mesure l'amplitude des variations d'un actif autour de sa moyenne. Exemple : des variations de +/- 1,5% par jour sur les marchés correspondent à une volatilité de 25% par an.

ACTION ■

**Lionel Brafman**

Responsable Gestion Indicielle & Multistratégie

**Vincent Masson**

Gérant de portefeuille senior - Index & Multistratégies

**Jerome Gueguen**

Gérant suppléant

Commentaire de gestion**Secteur : l'industrie minière**

L'eau est un apport naturel important pour l'exploitation minière, juste après l'accès à la terre, avec des quantités importantes d'eau nécessaires pour l'extraction, le traitement et le refroidissement. En raison de la concentration de minéraux et de minerais dans certaines zones géographiques, les sociétés minières opèrent souvent dans des environnements sensibles, confrontées à l'ensemble des défis écologiques et hydrologiques. Dans les régions du monde soumises à un stress hydrique comme le centre de l'Australie ou les Andes chiliennes, l'utilisation intensive de l'eau peut mettre à rude épreuve la quantité et la qualité des ressources en eau douce disponibles. Certains métaux et minéraux sont plus exposés au stress hydrique que d'autres selon l'endroit où ils se trouvent dans le monde. Ceux-ci incluent le cobalt, le cuivre, l'or, le minerai de fer et le zinc pour n'en nommer que quelques-uns. Une grande partie des métaux et minéraux nécessaires à la transition énergétique sont ceux qui sont fortement exposés aux défis de l'eau. Cela implique de potentielles difficultés pour le secteur à répondre à une demande croissante de métaux et minéraux critiques tandis que les ressources en eaux nécessaires pour les extraire se font de plus en plus rares.

La forte consommation d'eau par les sociétés minières implique souvent que ces sociétés sont en concurrence directe avec d'autres consommateurs d'eau tels que l'agriculture locale, pouvant déclencher des conflits sociaux et menacer l'acceptabilité des opérations de l'entreprise auprès des communautés locales. Les impacts liés à l'eau dans le secteur minier exacerbent davantage les risques liés à la biodiversité et au climat en modifiant les cycles de l'eau et les régimes de précipitations, affectant finalement les paysages et les écosystèmes. Les ressources en eau limitées restent un sujet de grande importance pour le secteur. Les droits d'eau ont le potentiel de perturber la production et l'approvisionnement, ce qui pose des risques économiques importants. Par conséquent, l'industrie minière devra intensifier ses efforts de gestion de l'eau et utiliser des outils technologiques et sociaux sophistiqués (tels que des usines de dessalement et des mécanismes de réclamation robustes respectivement) pour atténuer ces risques.

Anglo-Américain

Anglo American a environ 83 % de ses opérations dans des régions à stress hydrique élevé/modéré (par exemple, le Chili, le Botswana, l'Afrique du Sud, le Pérou). La société reconnaît que la sécurité de l'eau est un risque majeur et a développé une stratégie de gestion de l'eau bien équilibrée qui sera mise en œuvre par un comité de durabilité sous la supervision du Directeur Général. La politique de gestion de l'eau du groupe garantit que toutes les opérations intègrent des pratiques de gestion durable de l'eau. L'entreprise a établi des objectifs ambitieux pour réduire le prélèvement d'eau douce de 50 % d'ici 2030 par rapport à 2015 et augmenter les niveaux de recyclage de l'eau à 75 %. L'atteinte de ces objectifs de gestion de l'eau à moyen terme est favorisée par l'intégration dans la politique de rémunération d'objectifs à court terme (2024) en lignes avec leur ambition à 2030. Concernant les relations de l'entreprise avec les communautés locales, la stratégie définit des processus pour s'engager de manière proactive et transparente avec les parties prenantes afin de comprendre leurs préoccupations et améliorer l'accès à une eau de bonne qualité.

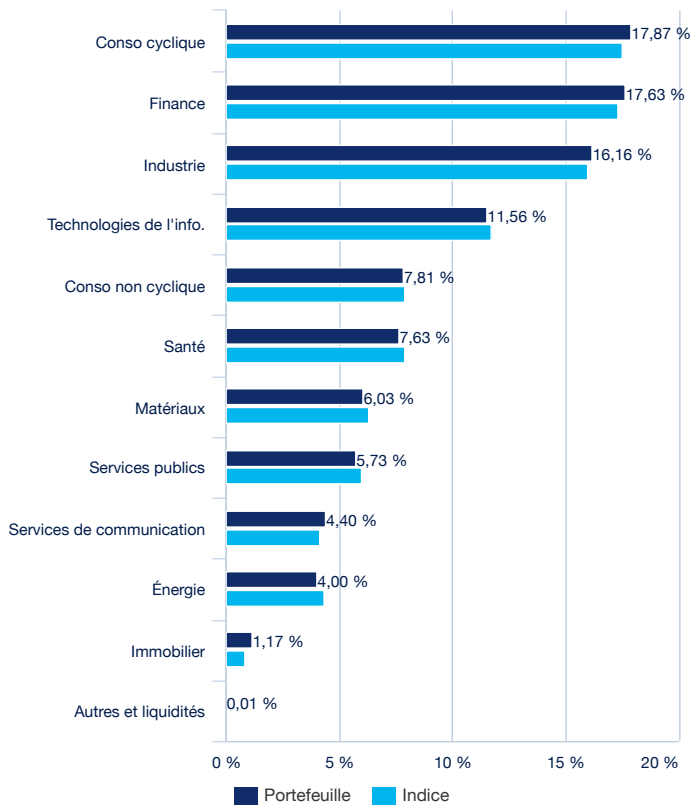
Eramet

Eramet dispose de 17 sites en Afrique, en Nouvelle-Calédonie, et en Indonésie pour extraire principalement du manganèse et du nickel. L'entreprise reconnaît l'impact de ses opérations sur les ressources en eau (bien qu'elle signale qu'aucun de ses actifs n'est gravement exposé aux risques liés à l'eau) et s'engage à protéger les ressources en eau pour s'aligner sur l'ODD 6 des Nations Unies. Cependant, l'entreprise reste en retard sur le développement d'une stratégie globale de gestion de l'eau qui devrait intégrer une surveillance au niveau du conseil, ainsi que la publication d'informations relatives aux risques liés à l'eau. La société indique qu'elle a évalué les risques liés à l'eau sur l'ensemble de ces sites en utilisant des outils internationalement reconnus et qu'elle a consacré des efforts de R&D et d'engagement avec les communautés locales pour assurer une gestion solide de l'eau (en particulier dans les zones où elle a identifié plus de risques). Cependant, l'entreprise reste loin derrière ses pairs en ce qui concerne la publication d'indicateurs et d'objectifs pour clairement définir et réaliser ses promesses en matière d'eau, y compris, idéalement, au niveau des actifs.

Composition du portefeuille (Source : Amundi)

ACTION ■

Répartition sectorielle (Source : Amundi) *



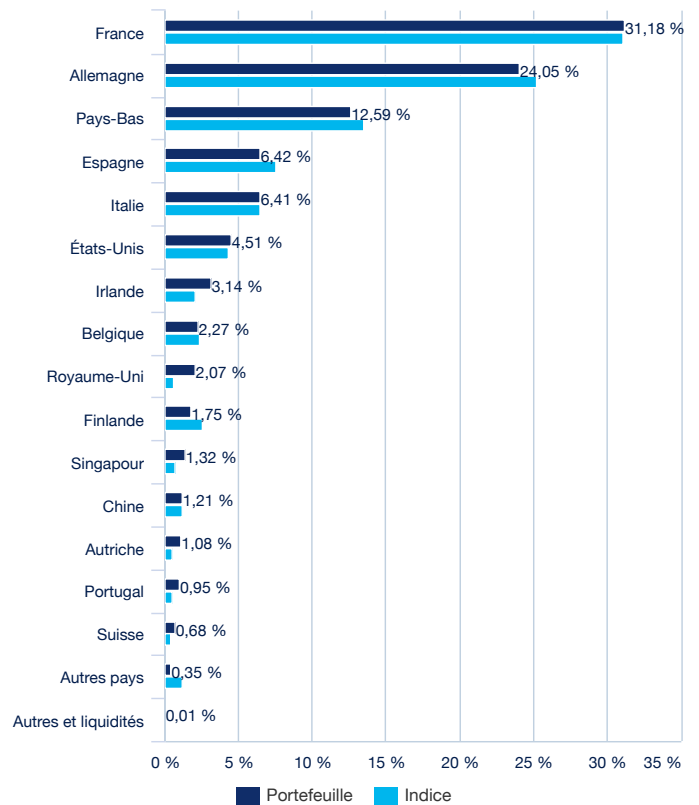
* Hors prise en compte des produits dérivés.

Principaux émetteurs en portefeuille (% d'actifs, source : Amundi)

	Portefeuille
LVMH-MOET HENNESSY LOUIS VUITT	4,81%
ASML HOLDING NV	4,80%
SAP SE	3,23%
SIEMENS AG	2,82%
DEUTSCHE TELEKOM AG	2,55%
L OREAL SA	2,49%
CRH PLC	2,13%
SCHNEIDER ELECTRIC SE	2,09%
TOTALENERGIES SE	2,04%
BAYERISCHE MOTOREN WERKE AG	2,03%
Total	29,00%

Les titres mentionnés ne doivent pas être considérés comme des recommandations d'achat ou de vente d'un titre donné.

Répartition géographique (Source : Amundi) *



* Hors prise en compte des produits dérivés.

Indicateurs (Source : Amundi)

Nombre de lignes en portefeuille	128
----------------------------------	-----

Avertissement

Document simplifié et non contractuel, destiné à être remis exclusivement aux porteurs de parts. Les caractéristiques principales du fonds sont mentionnées dans sa documentation juridique, disponible sur le site de l'AMF ou sur simple demande au siège social de la société de gestion. La documentation juridique vous est remise avant toute souscription à un fonds. La durée du fonds est illimitée. Investir implique des risques : les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. La source des données du présent document est Amundi sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.

©2023 Morningstar. Tous droits réservés. Les informations contenues ici : (1) appartiennent à Morningstar et/ou ses fournisseurs de contenu ; (2) ne peuvent être reproduites ou redistribuées ; et (3) ne sont pas garanties d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Ni Morningstar, ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables en cas de dommages ou de pertes liés à l'utilisation de ces informations. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs. Pour plus d'informations sur le rating Morningstar, veuillez consulter leur site www.morningstar.com.

ACTION ■

Lexique ESG

Investissement Socialement Responsable (ISR)

L'ISR traduit les objectifs du développement durable dans les décisions d'investissements en ajoutant les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) en complément des critères financiers traditionnels.

L'ISR vise ainsi à concilier performance économique et impact social et environnemental en finançant les entreprises et les entités publiques qui contribuent au développement durable quel que soit leur secteur d'activité. En influençant la gouvernance et le comportement des acteurs, l'ISR favorise une économie responsable.

Critères ESG

Il s'agit de critères extra-financiers utilisés pour évaluer les pratiques Environnementales, Sociales et la Gouvernance des entreprises, Etats ou collectivités :

« E » pour Environnement (niveau de consommation d'énergie et de gaz, gestion de l'eau et des déchets...).

« S » pour Social/Sociétal (respect des droits de l'homme, santé et sécurité au travail...).

« G » pour Gouvernance (indépendance du conseil d'administration, respect des droits des actionnaires ...).

ISR selon Amundi

Echelle de notation de A (meilleure note) à G (moins bonne note)

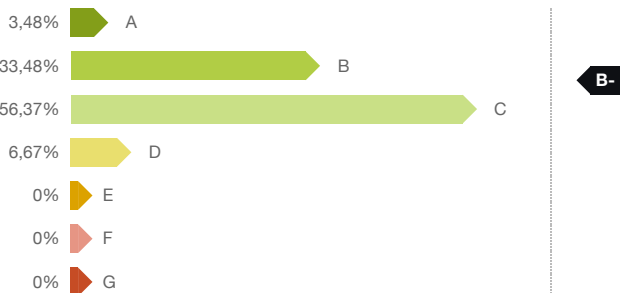
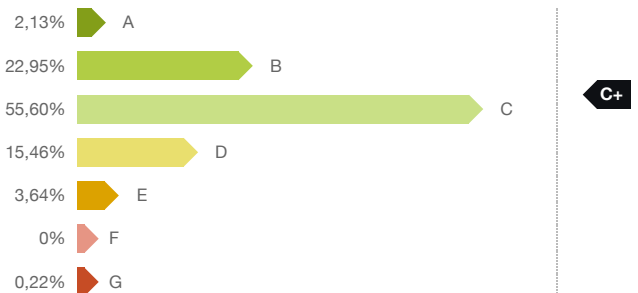


Un portefeuille ISR suit les règles suivantes :

- 1-Exclusion des notes E,F et G¹
- 2-Notation globale du portefeuille supérieure ou égale à C
- 3-Notation globale du portefeuille supérieure à la notation de l'indice de référence/univers d'investissement
- 4-Notation ESG de 90% minimum du portefeuille²

Note ESG moyenne (source : Amundi)

Notation environnementale, sociale et de gouvernance

Du portefeuille²De l'univers de référence³

Evaluation par critère ESG (Source : Amundi)

Environnement	C+
Social	B-
Gouvernance	C
Note Globale	B-

Indice : MSCI EMU

Couverture de l'analyse ESG² (Source : Amundi)

Nombre d'émetteurs	121
% du portefeuille noté ESG ²	100%

Label ISR



¹ En cas de la dégradation de la notation d'un émetteur en E, F ou G, le gérant dispose d'un délai de 3 mois pour vendre le titre. Une tolérance est autorisée pour les fonds buy and hold.

² Titres notables sur les critères ESG, hors liquidités.

³ L'univers d'investissement est défini par l'indicateur de référence du fonds. Si le fonds n'a pas d'indicateur, il se caractérise par la nature des titres, la zone géographique ainsi que les thèmes ou secteurs.

Pour plus d'information, vous pouvez consulter le code de transparence du fonds disponible sur les sites de la société de gestion et de l'AFG <http://www.afg.asso.fr>.

ACTION ■

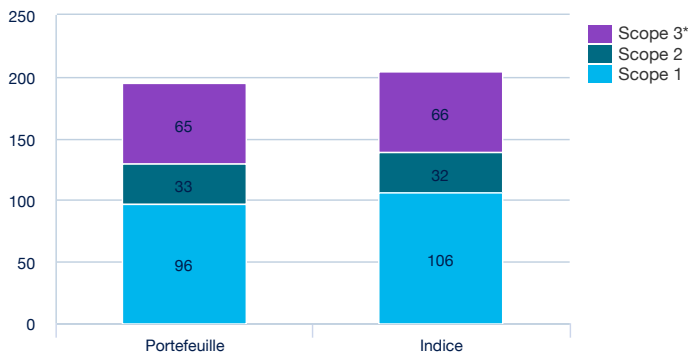
Zoom sur des indicateurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance

En complément de l'évaluation ESG globale du portefeuille et celle des dimensions E, S et G, le gérant utilise des indicateurs d'impact afin d'évaluer la qualité ESG du fonds sur les plans environnementaux, sociaux, de bonne gouvernance, et du respect des droits humains. A cette fin, quatre critères de performance ont été retenus et le fonds a pour objectif d'avoir un portefeuille affichant une meilleure performance que l'univers d'investissement de référence pour au moins deux de ces critères. Pour ces 4 Indicateurs, le total du portefeuille/de l'univers d'investissement est égal à la moyenne des indicateurs des entreprises pondérée par le poids des entreprises dans le portefeuille/l'univers d'investissement.

Environnement¹

Intensité carbone par million d'euros de chiffre d'affaires

Total en tCO₂ / M€ (portefeuille/indice) : 195 / 204

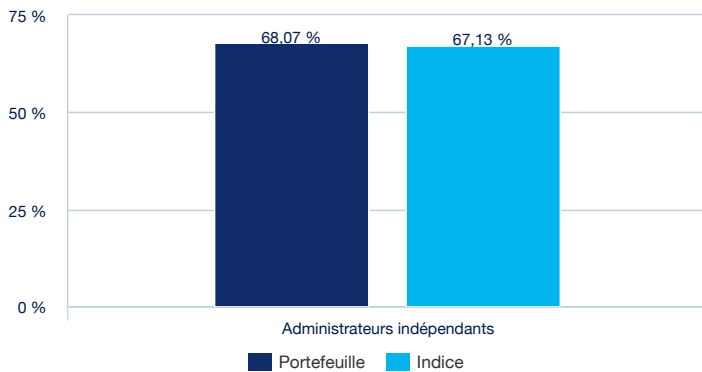


Cet indicateur mesure la moyenne des émissions en tonnes de CO₂ équivalent par unité de revenu des entreprises (en million d'euros de chiffre d'affaires).
* fournisseurs de premier rang uniquement

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) : 98,69% 99,46%

Gouvernance

Indépendance du Conseil d'Administration



Pourcentage moyen d'administrateurs indépendants dans les conseils d'administration. Fournisseur de données : Refinitiv.

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) : 100,09% 100%

Sources et définitions

1. Indicateur Environnement / indicateur climat. Intensité en émissions carbone (en tCO₂ par million d'euros de chiffre d'affaire). Ces données sont fournies par Trucost. Elles correspondent aux émissions annuelles des entreprises et sont exprimées en tonnes équivalent CO₂, i.e. elles regroupent les six gaz à effet de serre définis dans le protocole de Kyoto dont les émissions sont converties en potentiel de réchauffement global (PRG) en équivalent CO₂.

Définition des scopes :

- Scope 1 : Ensemble des émissions directes provenant de sources détenues ou contrôlées par l'entreprise.

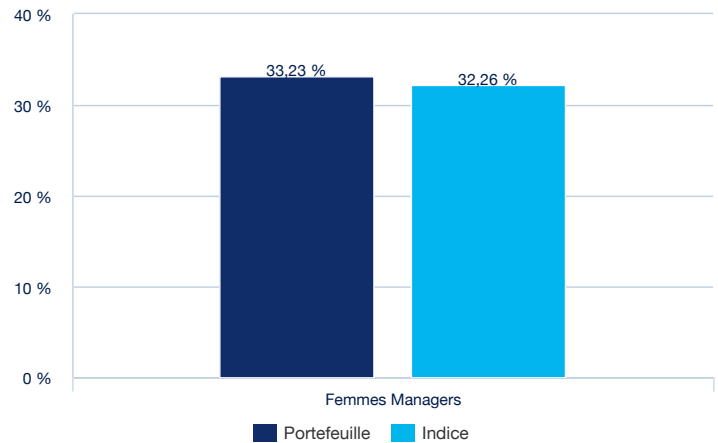
- Scope 2 : L'ensemble des émissions indirectes induites par l'achat ou la production d'électricité, de vapeur ou de chaleur.

- Scope 3 : L'ensemble de toutes les autres émissions indirectes, en amont et en aval de la chaîne de valeur. Pour des raisons de robustesse des données, dans ce reporting nous faisons le choix de n'utiliser qu'une partie du scope 3 : les émissions amont liées aux fournisseurs de premier rang. Les fournisseurs de premier rang sont ceux avec lesquels l'entreprise a une relation privilégiée et sur lesquels elle peut directement influencer.

2. Pourcentage de femmes managers. Pourcentage de femmes cadres parmi le total des cadres de l'entreprise. S'il existe une répartition en pourcentage par catégorie, comme les cadres supérieurs, les cadres moyens, les cadres subalternes, nous considérons alors le pourcentage de femmes cadres moyens. Pourcentage de femmes cadres = nombre de femmes cadres/nombre total de cadres*100. Fournisseur de données : Refinitiv.

Social²

Mixité des Managers

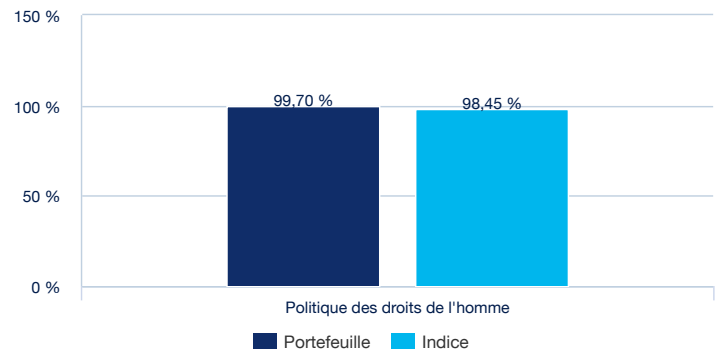


Pourcentage de femmes cadres parmi le total des cadres de l'entreprise. Fournisseur de données : Refinitiv.

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) : 97,94% 96,02%

Respect des droits Humains

Travail décent et liberté d'association



Pourcentage d'entreprises ayant une politique d'exclusion du travail des enfants, forcé ou obligatoire, ou garantissant la liberté d'association, appliquée universellement et indépendamment des lois locales. Fournisseur de données : Refinitiv.

Taux de couverture 99,96% 100%